



Province de Québec
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil a adopté à sa session ordinaire du 14 juin 2021, le Règlement numéro 362-21 intitulé :

« Règlement sur la gestion contractuelle ».

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 15^e jour du mois de juin 2021.

A handwritten signature in blue ink that reads "Dania Hovington". The signature is written in a cursive, flowing style.

Dania Hovington
Directrice générale/secrétaire-trésorière